



VESTIAIRE OP/CO : UNE VÉRITABLE AVANCÉE !

REVDICATION HISTORIQUE DE LA CFDT DOUANE ET APRÈS UNE DÉCENNIE DE COMBAT, C'EST ENFIN ARRIVÉ !

Le constat était sans appel, les collègues OP/CO devaient arrêter d'auto-financer les équipements dont ils avaient besoin avec leurs propres deniers.

C'est étroitement que nous avons collaboré avec FIN2 afin que plusieurs vestiaires soient proposés aux agents selon les métiers qu'ils exercent.

LA GENÈSE

En 2023 :

Mise en place d'un catalogue reprenant les métiers et les EPI correspondants, suivi d'un recensement des besoins dans les Directions.

En parallèle FIN1 a mis à disposition des crédits selon les besoins identifiés.

Enfin un espace collaboratif sur RESANA a été créé avec une FAQ alimentée au fur et à mesure.

Les Blocages :

Ils sont essentiellement au nombre de deux.

En premier lieu les effets sérigraphiés n'étaient pas référencés.

Et comme souvent c'est l'informatique qui pêche, le site de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) a eu des dysfonctionnements techniques (beug, lenteur, suppression de certaines références).

Conclusion :

D'octobre à décembre 2023, les achats s'élevaient à environ 230 000 € et concernaient principalement : parkas, vestes polaires, tee-shirts, sac à dos, pantalons de pluie, lunettes, gants, casquettes, brassards, chaussures, guêtres ainsi que divers EPI (masques, casques...).

En 2024 :

- Mise en place d'un catalogue enrichi de nouvelles références pour répondre, au mieux, aux besoins
- Collaboration active avec la société France Sécurité et l'UGAP permettant l'intégration des effets sérigraphiés portant le catalogue à 73 références.
- Possibilité de faire des commandes toute l'année avec des rétablissements de crédits deux fois par an (fin mars et fin septembre).

Au 30 mars 2024, les dépenses s'élevaient à 300 000 € TTC.

VESTIAIRE Co,
MAI 2024



CATALOGUE

L'ensemble des effets ont été approuvés par les ergonomes du ministère suite à des déplacements dans les services de plusieurs DI avec le bureau RESEAU 3 qui est aussi chargé d'écrire les doctrines d'emploi pour l'usage de chaque équipement.

Pour ne pas se retrouver en tension, l'UGAP s'est engagée à avertir au plus tôt l'administration lorsqu'un article est supprimé afin de trouver rapidement un équivalent, tant sur le plan technique que financier.

Nouveaux effets :

Le tour de cou et le gilet multi poche (ceux dont disposent les agents de la surveillance) sont ajoutés au catalogue.

Point sur les effets qui ne sont pas livrés :

L'administration nous a informé qu'ils manquaient les livraisons de sur-pantalon et de sac à dos en raison des ruptures de stock du fournisseur. Espérons un retour à la normale rapidement.

Évolution du catalogue :

La CFDT a demandé :

- des effets discrets pour les contrôles CI dans les bars, bijouteries,... car le fluo nous rend repérables rapidement.
- une deuxième paire de chaussures sur les vestiaires Viti car celles qui sont proposées ne conviennent pas pour les pieds larges.
- plus de pointures (actuellement cela commence au 38 !)
- des sous-vêtements thermiques à l'instar de ce qui se fait sur le vestiaire Surveillance
- la possibilité que les agents puissent avoir plus d'un tee-shirt.
- des bottes en viticulture
- des protèges tablettes
- des gants d'hiver tactiles

Réponse de l'administration :

Concernant les effets à port discret et les chaussures des réflexions vont être menées afin de diversifier l'offre actuelle.

Pour les tee-shirts, le nombre n'est pas limité ce sont les directions qui ont la main sur les commandes, les agents doivent faire remonter leurs besoins (signalez nous toutes difficultés).

Enfin sur les bottes, RESEAU 3 nous a informé que les ergonomes ont écarté le principe de doter les douaniers de bottes, moins adaptées selon eux !

La CFDT insiste pour qu'une étude soit menée sur cet équipement que l'ensemble de nos collègues en viti portent au quotidien et qui est plébiscité !

Politique d'échange :

La CFDT demande que les échanges puissent être réalisés en local, ce qui permettrait de gagner du temps.

Prime d'habillement :

Nous demandons que la prime de nettoyage des effets soit attribuée à nos collègues CO à l'instar de ce qui se fait en surveillance (14,5 euros / mois).

CARNET À POINTS VERSUS VESTIAIRE CO

La CFDT souhaite que le système d'un vestiaire perdure, car il permet de doter chaque agent en EPI (casque, masque,...) selon les besoins métiers.

En effet l'attribution des Equipements de Protection Individuelle est de la responsabilité de l'Administration, c'est à elle d'assumer la distribution et la mise à niveau.

Le passage à un carnet à points pourrait être réfléchi à l'avenir mais uniquement sur le textile et les éléments de confort, les EPI restant à la charge de l'administration !

ACCORD AVEC DES ENSEIGNES CIVILES

La CFDT demande que des partenariats soient réalisés avec des enseignes de type DECATHLON, NIKE, ADDIDAS... pour que nos collègues puissent avoir des réductions directes sur leurs achats.

En effet, nous utilisons une partie de notre vestiaire personnel dans le cadre de nos missions, l'Administration ayant donc vocation à co-financer partiellement ces achats.

En conclusion, ce groupe de travail nous a permis de constater le travail important réalisé par FIN2 et RESEAU 3. Le groupe utilisateur qui va être mis en place permettra de faire évoluer les besoins et les équipements métiers.

**LA CFDT REMERCIE L'ENSEMBLE DES COLLÈGUES IMPLIQUÉS
DANS CE PROJET, C'EST ENSEMBLE QUE NOUS ARRIVERONS À
FAIRE AVANCER NOTRE ADMINISTRATION !**

